



PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'EST

**Publiée mensuellement par la
GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 5
Partie 2 Corrections aux cartes	6 à 17
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	18
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	19 à 24
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	25 à 31

Direction générale des services maritimes
Aides à la navigation

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	= 3,28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

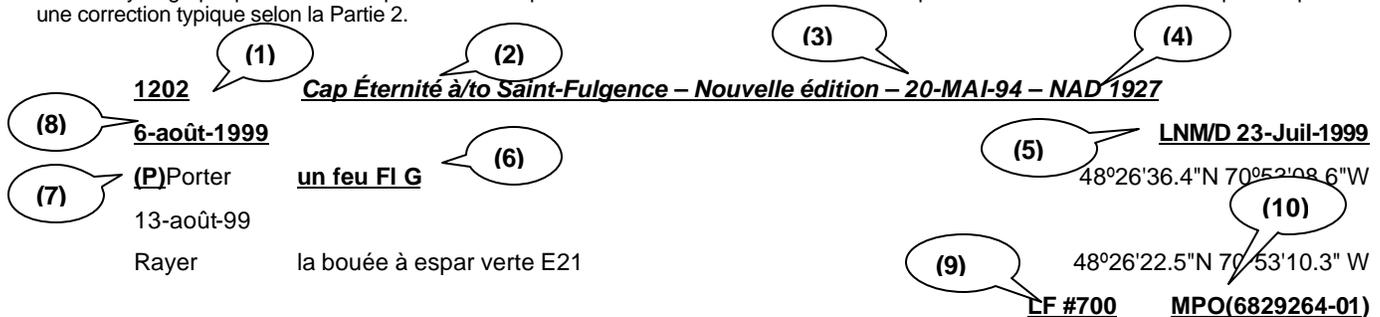
Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *xiii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



1 - Numéro de la carte

2 - Titre de la carte

3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte

4 - Système de référence géodésique

5 - Dernière correction

6 - Modification de la carte

7 - Type d'avis

8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte

9 - Numéro du Livre des feux

10 - Numéro de référence

La dernière correction est identifiée par LNM/D ou (L) dernier (N) Avis aux (M) navigateurs / Date. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8)

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

Terre-Neuve

Centre SCTM - St. John's
Téléphone: (709) 772-2083
Facs: (709) 772-5369

Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633
Téléphone: (902) 426-6030
Facs: (902) 426-6334
www.mar.dfo-mpo.gc.ca/f/homepg.htm
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

Centre SCTM - Sarnia
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237
Téléphone: (519) 337-6360
Facs: (519) 337-2498

Région du Québec

Centre Opérationnel Régional GC\SO\COR
Agent d'information opérationnelle
Téléphone: (418) 648-5410
Facs: (418) 648-7244
Courrier électronique: OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

Pacifique

Centre régional d'information maritime - Pacifique
Téléphone: (604) 666-6011
Facs: (604) 666-8453
Courrier électronique: RMIC-Pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca
Information - Avis à la navigation
www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/index_f.htm

SERVICE ENTIÈREMENT OPÉRATIONNEL (SEO) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service entièrement opérationnel (SEO) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SEO signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

Tableau des stations de référence du DGPS au Canada						
Nom de la station	Nos d'ident. des stations de référence	DGPS Ident. station	Position géogr.		Fréquence [kHz]	Bit/s
			Latitude	Longitude		
Cape Race, T.-N.	338, 339	940	46 46 N	53 11 W	315	200
Cape Ray, T.-N.	340,341	942	47 38 N	59 14 W	288	200
Cape Norman, T.-N.	342,343	944	51 30 N	55 49 W	310	200
Rigolet, T.-N.	344,345	946	54 11 N	58 27 W	299	200
Île Partridge, N.-B.	326,327	939	45 14 N	66 03 W	295	200
Pointe Escuminac, N.-B.	332, 333	936	47 04 N	64 48 W	319	200
Fox Island, N.-É	336,337	934	45 20 N	61 05 W	307	200
Western Head, N.-É	334,335	935	43 59 N	64 40 W	312	200
Hartlen Point, N.-É	330,331	937	44 36 N	63 27 W	298	200
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc	312,313	929	45 19 N	73 19 W	296	200
Lauzon, Qc	316,317	927	46 49 N	71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N	69 36 W	300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N	66 07 W	313	200
Warton, Ont.	310,311	918	44 45 N	81 07 W	286	200
Cardinal, Ont.	308,309	919	44 47 N	75 25 W	306	200
Alert Bay, C.-B.	300,301	909	50 35 N	126 55 W	309	200
Amphitrite Pt., C.-B.	302,303	908	48 55 N	125 33 W	315	200
Richmond, C.-B.	304,305	907	49 11 N	123 07 W	320	200
Sandspit, C.-B.	306,307	906	53 14 N	131 49 W	300	200

RÉCEPTEUR DGPS - MISE EN GARDE

Le message diffusé par les stations du système de positionnement global différentiel de la Garde côtière canadienne comprend de l'information sur l'intégrité du système visant à avertir le récepteur DGPS d'un utilisateur d'une condition de défaillance ou encore du fait qu'un seuil de tolérance a été dépassé à une station DGPS. Pendant les essais, on a constaté que certains récepteurs d'utilisateurs ne traitaient pas convenablement l'information sur l'intégrité du système. Ce traitement déficient par l'équipement de l'utilisateur peut engendrer des positions incorrectes.

Veillez communiquer avec le fabricant ou le fournisseur de votre récepteur DGPS afin de vous assurer que votre récepteur permet de traiter convenablement l'information sur l'intégrité de la station de référence DGPS.

ALERTE À L'INTENTION DES UTILISATEURS DU DGPS

En mars 1997, la Garde côtière canadienne a reçu des rapports à l'effet que certains récepteurs DGPS ignoraient apparemment la mise en garde diffusée signalant l'interruption immédiate de la correction des signaux émis par un satellite particulier. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas convenablement cet indicateur de "ne pas utiliser" la correction et par conséquent la traite à tort comme une correction. Il peut en résulter des erreurs sur la position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est utilisé en mode DGPS. Les utilisateurs du DGPS sont avisés du fait qu'ils devraient immédiatement communiquer avec le fabricant de leur équipement afin de déterminer si une mise à niveau de leur récepteur est nécessaire.

DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: _____ Destination: _____
Vessel position at the beginning of the anomaly /
Position du navire au début de l'anomalie : _____
Vessel position at the end of the anomaly /
Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____
Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur: _____
DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____ dB
DOP Geometry / Géométrie DOP : _____
User receiver operates correctly with other DGPS sites? /
Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui ___ No / Non ___
Comments / Commentaires: _____

Point of contact / Personne-ressource: Name / Nom: _____
Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: _____ Speed / Vitesse: _____ KTS
Temp. °C: _____ VIS: _____ N.M.
Sea State / État de la mer : _____
Bearing and range to electrical storm /
Direction et distance de l'orage : _____
Time of the storm / Heure de l'orage: _____ UTC

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: _____ Model: _____
DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant : _____ Model: _____
Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : _____ No / Non : _____
DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non : _____
If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:
ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: _____ Model: _____
Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui: _____ No / Non: _____
Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____
Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

- 1) Fax / Par télécopieur : (613) 998-8428
Attention: Aids to Navigation / Aides à la navigation

- 2) Mail / Par la poste: Director, Navigation Systems
Department of Fisheries and Oceans
200 Kent Street, Station 5N186
Ottawa, ON
K1A 0E6

Directeur, Systèmes à la navigation
Ministère des Pêches et Océans
200, rue Kent, Station 5N186
Ottawa, ON
K1A 0E6

Canada

Legend/Légende

- Position** : Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
- KTS** : Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
- N.M.** : Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
- Freq. kHz** : Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz.
- SS** : Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
- SNR** : Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel.
- DOP (dilution of precision)** : Measure of the geometrical «strength» of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la «force» géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10.
- SVCEI / ECDIS** : Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes.
Electroniques et d'Information.

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS
CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Chef, Avis aux navigateurs
Aides à la navigation
Direction générale des services maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

Téléphone (613) 990-3037
Facsimilé (613) 998-8428
Internet: <http://www.notmar.gc.ca>

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST (Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) _____

ÉDITION DE L'OUEST (Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS
NOUVELLE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS

N^o d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire

INDEX

PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATION À LA PUBLICATION DES AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, ST-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) - 2006	18
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.	2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.	1
*605 BAIE DE FUNDY - BAIE MACES - FEU SUPPRIMÉ.	4
*603 DÉTROIT ET BAIE D'HUDSON - ÎLE CHARLES - FEU ET RACON SUPPRIMÉS.....	5
*607(P) FLEUVE SAINT-LAURENT - SAINTE-CROIX ET POINTE DES GRONDINES - RACONS À ÊTRE SUPPRIMÉS.....	5
*612 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - ÎLE LITTLE HOPE - FEU SUPPRIMÉ.....	4
*601(P) NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-OUEST - PASSE PLYMOUTH - RÉFLECTEURS RADAR À ÊTRE SUPPRIMÉS.....	4
*604 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-OUEST - ROCHER SALT - FEU SUPPRIMÉ.	5
*602(P) PARCS CANADA - VOIE D'EAU TRENT-SEVERN - LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA - LAC SPARROW - BOUÉES LUMINEUSES À ÊTRE REMPLACÉES	5
*610 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.....	2
*606 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLÉTRONIQUES DE NAVIGATION NON ÉQUIVALENTES.....	3
*609 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.	2
*611 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MATRICIELLES DE NAVIGATION.....	3

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
1311	6	4243	11		
1312	6	4275	11		
1313	6	4279	11		
1317	6	4335	11,12		
1350	6	4396	12		
1351	6,7	4440	12		
1435	7	4448	12,13		
1436	7	4454	13		
1509	2	4462	13		
2028	7	4468	13		
2077	7	4911	2		
L/C 2121	7	4912	2		
L/C 2122	7	L/C 4913	14		
2181	8	4920	14		
2218	8	4921	14		
2242	8	5070	14		
2292	8	5300	14		
4000	8	6021	14		
4012	8	6105	15		
4023	8	6110	15		
4099	8,9	6212	15		
4115	9	6217	15		
L/C 4116	9	6258	15		
4124	9	6272	16		
4210	9,10	6274	16,17		
L/C 4230	10	8007	17		
L/C 4240	10				
4241	10,11				
L/C 4242	11				

PARTIE 1 – Édition 06/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.

Le SHC offre des annexes graphiques en couleurs sur le Web. Un lien dans le site des *Avis aux navigateurs* mènera les clients aux annexes graphiques en couleurs. L'annexe graphique sera disponible en format HTML et PDF. La mise à disposition d'annexes graphiques en couleurs (rendus accessibles à tous par le Web) est une forme améliorée de mode de prestation diversifiée, en concordance avec les objectifs stratégiques du SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier. Ceci représente un réel progrès pour les clients qui n'auront plus à attendre que la publication de la version papier leur soit acheminée par la poste.

Avant, les annexes graphiques contenues dans les fascicules des *Avis aux navigateurs* (AN), étaient publiées en couleur, ou du moins en noir et magenta.

Les contraintes budgétaires auxquelles le SHC doit faire face ne lui permettent de ne fournir que des annexes graphiques en noir et blanc sur format papier.

Son niveau de service changera simultanément et il prévoit d'être attentif aux réactions du marché par rapport à cette innovation.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce nouveau service que vous pourrez faire parvenir à shcinfo@dfo-mpo.gc.ca

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à <http://www.notmar.gc.ca/charts/index.php?lang=f>

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.

ÉDITIONS DES CARTES

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les *Avis aux navigateurs*, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSION

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les *Avis aux navigateurs*. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent maintenant être consultées à <http://www.chs-shc.dfo-mpo.gc.ca/pub/fr/products/core.cfm>

PARTIE 1 – Édition 06/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE -
UTILISATION ET SOINS À APPORTER.**

Contexte

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

Soins à apporter à votre carte ISD

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélé que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

***609 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
Nouvelles éditions	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente des cartes suivantes sont maintenant supprimés. Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
1509	Rivière des Prairies	----	30-DÉC-2005	1, 3	\$18.00
4911	Entrée à/Entrance to Miramichi River	1:25000	27-JAN-2006	1	\$20.00
4912	Miramichi	1:25000	27-JAN-2006	1	\$20.00

***610 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.**

**Note: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles
seulement auprès de: Nautical International Inc.**

**B.P. Box 127, Station C
St. John's, Terre-Neuve
A1C 5H5
Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634
Télécopieur: 709-576-0636**

**(2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence,
prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc.
à l'adresse susmentionnée.**

PRODUIT EN CIRCULATION	
NUMERO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA470095	Jervis Inlet
CA570154	Ladysmith Harbour
CA570157	Dodd Narrows
CA470339	Approaches to Smith Sound and Rivers Inlet (Part 1 of 2)
CA370373	Selwyn Inlet to/à Lawn Point (Southern Portion, Part 2 of 2)
CA273095	Lake Huron/Lac Huron

PARTIE 1 – Édition 06/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***611 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MATRICIELLES DE NAVIGATION.**

Note: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de: Nautical International Inc.

**B.P. Box 127, Station C
 St. John's, Terre-Neuve
 A1C 5H5**

Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634

Télécopieur: 709-576-0636

(2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.

CARTES	TITRE & MATIÈRES		
Cartes nouvelles	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente des cartes suivantes sont maintenant supprimés. Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.		
4826R/M	Burgeo to/à François	24-FÉV-2006	Voir Note 2
5505R/M	Bélanger Island à/to Cotter Island	25-JAN-2002	Voir Note 2
Nouvelles éditions	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente des cartes suivantes sont maintenant supprimés. Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.		
2123R/M	Pelee Passage to/à la Detroit River	27-JAN-2006	Voir Note 2
3722R/M	Union Passage and/et Tuwartz Inlet	30-DÉC-2005	Voir Note 2
3808R/M	Juan Perez Sound	30-DÉC-2005	Voir Note 2
4025R/M	Cap Whittle à/to Havre-Saint-Pierre et/and Ile d'Anticosti	24-MAR-2006	Voir Note 2
5300R/M	Baie D'Ungava / Ungava Bay	28-MAI-2004	Voir Note 2
Réimpression			
7051R/M	Cumberland Sound	08-AOUT-1986	Voir Note 2

***606 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLÉTRONIQUES DE NAVIGATION NON ÉQUIVALENTES.**

Les produits CÉN suivants ne sont pas les équivalents des éditions actuelles de leurs cartes papier correspondantes et ne devraient donc pas être utilisés à la place de ces dernières.

PRODUITS NON-ÉQUIVALENTS		
NUMÉRO DE S-57	NUMÉRO DE CARTE PAPIER	NOM DE CARTE
CA176140	4003	Cape Breton to/à Cape Cod
CA176290	5001	Labrador Sea/Mer du Labrador
CA276090	4045	Sable Island Bank/Banc de l'Île de Sable to/au St.Pierre Bank/Banc de Saint- Pierre
CA276091	4047	St. Pierre Bank/Banc de Saint-Pierre to/au Whale Bank/Banc de la Baleine
CA276092	4017	Cape Race to/à Cape Freels
CA276101	4049	Grand Bank, Northern Portion Grand Banc, Partie Nord to/à Flemish Pass/Passé Flamande
CA276271	4022	Cabot Strait and approaches / Détroit de Cabot et les approches
CA276274	4016	Saint-Pierre to/à St. John's
CA276284	4015	Sydney to/à Saint-Pierre
CA276286	4023	Northumberland Strait / Détroit de Northumberland
CA276367	4255	Georges Bank/Banc de Georges - Eastern Portion/Partie Est
CA276477	8013	Flemish Cap/Bonnet Flamand
CA373067	2304	Oiseau Bay to/à Jackfish Bay
CA376014	4242	Cape Sable Island to/aux Tusket Islands
CA376045	4240	Liverpool Harbour to/à Lockeport Harbour

**PARTIE 1 – Édition 06/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

PRODUITS NON-ÉQUIVALENTS		
NUMÉRO DE S-57	NUMÉRO DE CARTE PAPIER	NOM DE CARTE
CA376047	4241	Lockeport to/à Cape Sable
CA376061	4227	Country Harbour to/au Ship Harbour
CA376062	4906	West Point à/to Baie de Tracadie
CA376093	4367	Flint Island to/à Cape Smoky
CA376094	4020	Strait of Belle Isle/Détroit de Belle Isle
CA376135	4842	Cape Pine to/au Cape St Mary's
CA376212	5143	Lake Melville
CA376230	4321	Cape Canso to Liscomb Island
CA476006	4396	Annapolis Basin
CA476125	4912	Miramichi
CA476126	4912	Miramichi River - Chatham to/à Newcastle (Continuation A)
CA476179	4466	Hillsborough Bay
CA476202	4211	Cape Lahave to/à Liverpool Bay
CA476277	4307	Canso Harbour to/au Strait of Canso
CA476327	4596	Bay of Exploits Sheet/feuille II (Middle/centre)
CA476328	4597	Bay of Exploits Sheet/feuille III (South/sud)
CA573149	2226	Parry Sound Harbour
CA576008	4396	Digby
CA576226	4587	Fishery Products International Wharves / Quais
CA676408	4849	Irving Oil Wharf/Quai

***605 BAIE DE FUNDY - BAIE MACES - FEU SUPPRIMÉ.**

Référence: L'Avis 903(P)/2005 est annulé.

(F2006-078)

***612 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - ÎLE LITTLE HOPE - FEU SUPPRIMÉ.**

Référence: L'Avis 1009(P)/2005 est annulé.

(F2006-083)

***601(P) NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-OUEST - PASSE PLYMOUTH - RÉFLECTEURS RADAR À ÊTRE SUPPRIMÉS.**

Carte de référence: 4244

La Garde côtière canadienne suggère de supprimer en permanence les aides à la navigation suivante:

Le réflecteur radar Sud de la passe Plymouth (43° 46' 55.1"N 65° 59' 32.6"W).

Le réflecteur radar Nord de la passe Plymouth (43° 47' 11.9"N 65° 59' 40.8"W).

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis à David Carlson, Agent senior des Aides à la navigation, Garde côtière canadienne, B.P. 700, Saint-Jean, N.-B., E2L 4B3, Téléphone: (506) 636-4703. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(F2006-081,082)

PARTIE 1 – Édition 06/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***604 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-OUEST - ROCHER SALT - FEU SUPPRIMÉ.**

Référence: L'Avis 606(P)/2004 est annulé.

(F2006-080)

***607(P) FLEUVE SAINT-LAURENT - SAINTE-CROIX ET POINTE DES GRONDINES - RACONS À ÊTRE SUPPRIMÉS.**

Cartes de référence: 1314 et 1315

La Garde côtière canadienne suggère de supprimer en permanence les aides à la navigation suivantes:

Le Racon du feu postérieur de l'alignement de Sainte-Croix (L.F. 1986) (46° 37' 40.6"N 71° 41' 58.5"W env.).

Le Racon du feu postérieur de l'alignement de Pointe des Grondines (L.F. 2024) (46° 34' 43.5"N 72° 04' 11.8"W env.).

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis au Surintendant, Programmes des Aides à la navigation, Garde côtière canadienne, 101 boulevard Champlain, Québec (Québec), G1K 7Y7, Téléphone: (418) 648-3574. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(Q2006-094)

***603 DÉTROIT ET BAIE D'HUDSON - ÎLE CHARLES - FEU ET RACON SUPPRIMÉS.**

Référence: L'Avis 809(P)/2004 est annulé.

(D2005-063)

***602(P) PARCS CANADA - VOIE D'EAU TRENT-SEVERN - LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA - LAC SPARROW - BOUÉES LUMINEUSES À ÊTRE REMPLACÉES.**

Carte de référence: 2029 (Feuille 1)

Parcs Canada suggère de remplacer en permanence les bouées lumineuses vertes suivantes par des bouées non-lumineuses.

La bouée lumineuse verte S237 de la pointe Monahan (L.F. 1376) (44° 47' 55.5"N 79° 23' 33"W).

La bouée lumineuse verte S231 de l'île Channel (L.F. 1377) (44° 49' 16"N 79° 23' 29"W).

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis au Directeur, Opérations des canaux, Voie-Navigable-Trent-Severn, Lieu historique du Canada, B.P. 567, Peterborough, Ontario, K9J 6Z6. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(D2006-049)

**PARTIE 2 – Édition 06/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

1311 - Terminal Contrecoeur - Nouvelle édition - 10-JUIN-2005 - NAD 1983

02-JUIN-2006

Rayer la profondeur de 5 mètres 5 décimètres

LNM/D. 28-AVR-2006
45°49'44.4"N 073°17'07.2"W
MPO(6407235-01)

Modifier la légende 5,0m (1998) pour lire 3,9m (2004)

45°49'45.8"N 073°17'06.0"W
MPO(6407235-03)

Modifier la légende 6,1m (2002) pour lire 5,8m (2004)

45°49'49.0"N 073°17'06.0"W
MPO(6407235-04)

Porter une profondeur de 3 mètres 3 décimètres

45°49'44.3"N 073°17'07.3"W
MPO(6407235-02)

1312 - Lac Saint-Pierre - Nouvelle édition - 21-JAN-2005 - NAD 1983

02-JUIN-2006

Rayer la balise de jour BnOr

LNM/D. 21-AVR-2006
46°15'54.6"N 072°47'59.7"W
(Q2006074) MPO(6407232-01)

1313 - Batiscan au/to Lac Saint-Pierre - Nouvelle édition - 28-JUIL-2000 - NAD 1983

09-JUIN-2006

Rayer la balise de jour BnOr

LNM/D. 21-AVR-2006
46°24'24.7"N 072°25'23.7"W
(Q2006073) MPO(6407231-01)

1317 - Sault-au-Cochon à/to Québec - Nouvelle édition - 17-AOÛT-2001 - NAD 1983

02-JUIN-2006

Rayer la profondeur de 2 mètres 4 décimètres

LNM/D. 14-AVR-2006
47°02'46.0"N 070°34'59.6"W
MPO(6407230-04)

Porter une profondeur de 2 mètres

47°04'07.9"N 070°36'37.5"W
MPO(6407230-01)

Porter une profondeur de 2 mètres

47°02'44.8"N 070°38'09.3"W
MPO(6407230-02)

Porter une profondeur de 0 mètre 9 décimètres

47°02'45.4"N 070°34'59.5"W
MPO(6407230-03)

Porter une sonde découvriante de 2 mètres

47°02'51.7"N 070°34'14.7"W
MPO(6407230-05)

Porter une sonde découvriante de 1 mètre 5 décimètres

47°04'11.1"N 070°33'47.0"W
MPO(6407230-06)

1350 - Ruisseau Lahaise à/to Saint-Antoine-sur-Richelieu - Feuille 2 - Carte nouvelle - 06-JUIL-1984 - NAD 1927

23-JUIN-2006

Modifier la hauteur libre de 19 mètres, pour lire 15 mètres
Modifier 19 pour lire 15, à l'intérieur de la couverture, dans le
tableau Distances et Généralités, au mille 11.21

LNM/D. 17-FEV-2006
45°52'47.0"N 073°09'13.5"W
MPO(6407268-01)

1351 - Pointe Naylor au Lac/to Lake Champlain - Feuille 4 - Carte nouvelle - 21-SEPT-1984 - NAD 1927

23-JUIN-2006

Rayer la bouée cylindrique d'avertissement jaune, marquée CANT

LNM/D. 17-FEV-2006
45°01'29.1"N 073°20'54.7"W
(Q2006058) MPO(6407243-01)

**PARTIE 2 – Édition 06/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

1351 - Quai des Douanes/Customs Wharf - Feuille 4 - Carte nouvelle - 21-SEPT-1984 - NAD 1927

23-JUIN-2006 LNM/D. 17-FEV -2006
Rayer la bouée cylindrique d'avertissement jaune, marquée CANT 061°09', 777m à partir du coin Sud-Ouest du cadre
(Q2006058) MPO(6407243-01)

1435 - Cardinal to/à Whaleback Shoal B-C - Carte nouvelle- 15-DEC-1995 - NAD 1983

02-JUIN-2006 LNM/D. 17-FEV -2006
Remplacer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge FI R, marquée U4 par une bouée à espar de tribord lumineuse rouge FI R, marquée U4 44°29'14.6"N 075°48'10.5"W
(B2006002) LF(353.8) MPO(6602722-01)

1436 - Whaleback Shoal to/au Summerland Group - Carte nouvelle - 15-JAN-1993 - NAD 1983

02-JUIN-2006 LNM/D. 17-FEV -2006
Remplacer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge FI R, marquée U4 par une bouée à espar de tribord lumineuse rouge FI R, marquée U4 44°29'14.6"N 075°48'10.5"W
(B2006002) LF(353.8) MPO(6602722-01)

Remplacer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte FI G, marquée U11 par une bouée à espar de bâbord lumineuse verte FI G, marquée U11 44°26'22.1"N 075°51'42.9"W
(B2006004) LF(356) MPO(6602723-01)

2028 - Couchiching Lock / Écluse 42 - Feuille 2 - Nouvelle édition - 02-AOÛT-2002 - Aucune référence géographique

02-JUIN-2006 LNM/D. 06-JAN-2006
Porter une bouée à espar de bâbord verte, marquée S257 163½°, 310 mètres du coin inférieur gauche du cartouche
Modifier la route recommandée en conséquence.
(D2006048) MPO(6602727-01)

2077 - Lake Ontario/Lac Ontario Western Portion/Partie ouest - Nouvelle édition - 23-AVR-1999 - NAD 1983

02-JUIN-2006 LNM/D. 22-JUIL-2005
Rayer le pylône radio 43°50'04.7"N 078°58'33.0"W
MPO(6602730-01)

Rayer le pylône radio et la légende 7 Ro Trs, R Lts 43°50'12.7"N 078°58'32.5"W
MPO(6602730-02)

Porter une cheminée avec une élévation de 72 m 43°50'50.6"N 079°01'30.4"W
MPO(6602730-03)

L/C2121 - Long Point to/à Port Glasgow - Carte nouvelle- 18-DEC-1987 - NAD 1927

02-JUIN-2006 LNM/D. 27-MAI-2005
Rayer le feu à secteurs FRWG 42°39'31.2"N 081°12'51.9"W
(B2006007) LF(589) MPO(6602732-01)

L/C2122 - Pointe aux Pins to/à Point Pelee - Nouvelle édition - 05-JUIL-1991 - NAD 1927

09-JUIN-2006 LNM/D. 05-MAI-2006
Remplacer la profondeur de 9.1 m par 8.9 m 41°51'13.9"N 082°32'54.8"W
MPO(6602698-01)

Porter une sonde de 9.9 m 41°49'49.8"N 082°30'44.3"W
MPO(6602698-02)

**PARTIE 2 – Édition 06/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

2181 - Port Stanley - Nouvelle édition - 10-NOV-1989 - NAD 1927

02-JUIN-2006

Rayer le feu à secteurs FRWG 34 ft

Rayer les limites des arcs de visibilité.

LNMD. 16-SEPT-2005

1368 pieds, 349½° du feu du brise-lames Ouest de Port Stanley.

(B2006007) LF(589) MPO(6602732-01)

2218 - Penetang Harbour - Carte nouvelle- 13-AVR-1984 - NAD 1927

23-JUIN-2006

Porter un feu d'alignement antérieur F R

LNMD. 09-JAN-2004

44°46'01.5"N 079°56'35.5"W

(D2005088) LF(875) MPO(6602603-01)

Porter un feu d'alignement postérieur F R avec un alignement de route portant un azimut de 186° et la légende d'azimut 186°

186°, 118 mètres du feu d'alignement antérieur

(D2005097) LF(876) MPO(6602603-02)

2242 - Giants Tomb Island to/à Franklin Island - Carte nouvelle - 07-JAN-2005 - NAD 1983

23-JUIN-2006

Modifier la légende FI 7s 20m 19M pour lire FI 7s 20m vis-à-vis le feu

LNMD. 17-FEV-2006

45°21'36.3"N 080°24'28.5"W

LF(906) MPO(6602530-01)

2292 - Chantry Island to Cove Island - Nouvelle édition - 28-AVR-1989 - Inconnu

02-JUIN-2006

Rayer la légende Chenal balisée

LNMD. 05-AOÛT-2005

44°39'21.0"N 081°17'19.0"W

(D2006007) MPO(6602702-01)

4000 - Gulf of Maine to/à Baffin Bay / Baie de Baffin - Nouvelle édition - 25-JUIL-2003 - NAD 1983

09-JUIN-2006

Rayer le feu

LNMD. 24-MARS-2006

62°36'28.0"N 073°56'12.0"W

(D2005063) LF(2557) MPO(6602639-01)

4012 - Yarmouth to/à Halifax - Feuille 1 - Nouvelle édition - 14-FEV-2003 - NAD 1983

30-JUIN-2006

ANNULE le feu

L'Avis 2004-07-09(T) est annulé. Le feu est supprimé. Consulter la référence MPO (6302886) figurant dans cette édition.

LNMD. 28-AVR-2006

43°48'34.0"N 064°47'21.0"W

LF(393) MPO(6301436-01)

Rayer le feu "LFI 12s 30m 9M"

43°48'34.0"N 064°47'21.0"W

(F2006083) LF(393) MPO(6302886-01)

4023 - Northumberland Strait / Détroit de Northumberland - Nouvelle édition - 27-DEC-2002 - NAD 1983

30-JUIN-2006

Porter une profondeur de 10 brasses

LNMD. 09-DEC-2005

45°42'31.3"N 061°46'33.0"W

MPO(6302880-03)

4099 - Sable Is land/île de Sable Western Portion/Partie ouest - Nouvelle édition - 28-DEC-2001 - NAD 1983

02-JUIN-2006

ANNULE les structures des plate-formes de Cohasset et de Panuke

Une annexe graphique a été publiée. L'action préliminaire en date du 17-fév-2006 est maintenant permanente. Consulter la référence MPO(6302721) figurant dans cette édition.

LNMD. 25-NOV-2005

43°50'00.0"N 060°40'00.0"W

MPO(6302718-01)

**PARTIE 2 – Édition 06/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

Coller l'annexe graphique ci-incluse 43°50'00.0"N 060°40'00.0"W
Annexe graphique téléchargement – http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4099_PA_207295.pdf
MPO(6302721-01)

4115 - Passamaquoddy Bay and/et St. Croix River - Carte nouvelle - 31-DEC-1999 - NAD 1983

16-JUIN-2006 LNM/D. 18-NOV-2005
Porter une bouée charpente de tribord lumineuse rouge FIR, marquée SJ4 45°02'03.4"N 066°56'00.5"W
(F2006073) LF(75.43) MPO(6302868-02)

L/C4116 - Approaches to/Approches à Saint John - Carte nouvelle - 09-AVR-1993 - NAD 1983

23-JUIN-2006 LNM/D. 01-OCT-2004
Rayer le feu FIR 45°07'03.1"N 066°28'45.8"W
(F2006078) LF(85) MPO(6302882-01)

4124 - Letete Passage, Letang Harbour and/et Blacks Harbour - Nouvelle édition - 07-AVR-2000 - NAD 1983

16-JUIN-2006 LNM/D. 20-JAN-2006
Rayer la bouée conique de tribord lumineuse rouge FIR, marquée SJ4 45°02'01.3"N 066°55'58.9"W
(F2006073) LF(75.43) MPO(6302868-01)

Porter une bouée charpente de tribord lumineuse rouge FIR, marquée SJ4 45°02'03.4"N 066°56'00.5"W
(F2006073) LF(75.43) MPO(6302868-02)

4210 - Cape Sable to/à Pubnico Harbour - Carte nouvelle - 05-AVR-1991 - NAD 1983

16-JUIN-2006 LNM/D. 05-MAI-2006
Déplacer la bouée à espar de tribord rouge, marquée P8 de 43°36'57.9"N 065°46'48.0"W
à 43°36'57.5"N 065°46'50.8"W
MPO(6302809-01)

Porter une bouée à espar de tribord rouge, marquée P12 43°37'38.0"N 065°46'41.0"W
MPO(6302801-01)

Porter une bouée à espar de tribord rouge, marquée P14 43°37'49.5"N 065°46'39.0"W
MPO(6302802-01)

Porter une bouée à espar de bâbord verte, marquée P15 43°37'57.0"N 065°46'40.0"W
MPO(6302803-01)

23-JUIN-2006 LNM/D. 16-JUIN-2006
Rayer le feu FIR 43°28'25.1"N 065°38'13.5"W
(F2006080) LF(318) MPO(6302883-01)

Modifier "FIR" pour lire "QR" vis-à-vis la bouée charpente de tribord lumineuse rouge marquée D2 43°29'35.3"N 065°45'39.9"W
(F2006077) LF(305) MPO(6302881-01)

Porter un feu FIG 43°25'25.8"N 065°39'25.6"W
(F2006076) LF(323.91) MPO(6302871-01)

4210 - Pubnico Harbour - Continuation A - Carte nouvelle - 05-AVR-1991 - NAD 1983

16-JUIN-2006 LNM/D. 05-MAI-2006
Rayer la légende "Channel Buoyed/Chenal balisé" 43°38'18.0"N 065°46'28.0"W
MPO(6302807-01)

**PARTIE 2 – Édition 06/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

Déplacer	la bouée à espar de tribord rouge, marquée P8	de 43°36'57.9"N 065°46'48.0"W à 43°36'57.5"N 065°46'50.8"W <i>MPO(6302809-01)</i>
Porter	une bouée à espar de tribord rouge, marquée P12	43°37'38.0"N 065°46'41.0"W <i>MPO(6302801-01)</i>
Porter	une bouée à espar de tribord rouge, marquée P14	43°37'49.5"N 065°46'39.0"W <i>MPO(6302802-01)</i>
Porter	une bouée à espar de bâbord verte, marquée P15	43°37'57.0"N 065°46'40.0"W <i>MPO(6302803-01)</i>
Porter	une bouée à espar de bâbord verte, marquée P17	43°38'05.5"N 065°46'34.0"W <i>MPO(6302804-01)</i>
Porter	une bouée à espar de tribord rouge, marquée P18	43°38'14.4"N 065°46'30.0"W <i>MPO(6302805-01)</i>
Porter	une bouée à espar de bâbord verte, marquée P19	43°38'14.9"N 065°46'33.3"W <i>MPO(6302806-01)</i>

L/C4230 - Little Hope Island to/à Cape St. Marys - Carte nouvelle - 15-JUIN-1990 - NAD 1983

23-JUIN-2006		LNM/D. 28-AVR-2006
Porter	un feu FIG	43°25'25.8"N 065°39'25.6"W <i>(F2006076) LF(323.91) MPO(6302871-01)</i>
30-JUIN-2006		LNM/D. 23-JUIN-2006
ANNULE	le feu L'Avis 2004-07-09(T) est annulé. Le feu est supprimé. Consulter la référence MPO (6302886) figurant dans cette édition.	43°48'34.0"N 064°47'21.0"W <i>LF(393) MPO(6301436-01)</i>
Rayer	le feu "LFI 12s 30m 9M"	43°48'34.0"N 064°47'21.0"W <i>(F2006083) LF(393) MPO(6302886-01)</i>

L/C4240 - Liverpool Harbour to/à Lockeport Harbour - Carte nouvelle - 06-OCT-1989 - NAD 1983

30-JUIN-2006		LNMD. 19-MAI-2006
ANNULE	le feu L'Avis 2004-07-09(T) est annulé. Le feu est supprimé. Consulter la référence MPO (6302886) figurant dans cette édition.	43°48'34.0"N 064°47'21.0"W <i>LF(393) MPO(6301436-01)</i>
Rayer	le feu "LFI 12s 30m 9M"	43°48'34.0"N 064°47'21.0"W <i>(F2006083) LF(393) MPO(6302886-01)</i>

4241 - Lockeport to/à Cape Sable - Nouvelle édition - 08-NOV-2002 - NAD 1983

16-JUIN-2006		LNM/D. 05-MAI-2006
Rayer	la bouée charpente de bâbord à cloche lumineuse verte FIG, marquée JS61	43°29'21.0"N 065°33'18.0"W <i>(F2006056) LF(331.6) MPO(6302835-01)</i>
Porter	une bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG, marquée JS61	43°29'21.0"N 065°33'18.0"W <i>(F2006056) LF(331.6) MPO(6302835-02)</i>

**PARTIE 2 – Édition 06/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

23-JUIN-2006 LNM/D. 16-JUIN-2006
Rayer le feu FIR 43°28'25.1"N 065°38'13.5"W
(F2006080) LF(318) MPO(6302883-01)

Porter un feu FIG 43°25'25.8"N 065°39'25.6"W
(F2006076) LF(323.91) MPO(6302871-01)

L/C4242 - Cape Sable Island to/aux Tusket Islands - Nouvelle édition - 28-AOÛT-1992 - NAD 1983

16-JUIN-2006 LNM/D. 05-MAI-2006
Rayer la bouée charpente de bâbord à cloche lumineuse verte FIG, marquée JS61 43°29'21.0"N 065°33'16.0"W
(F2006056) LF(331.6) MPO(6302835-01)

Porter la légende "Channel Buoyed/Chenal balisé" 43°38'15.0"N 065°45'30.0"W
MPO(6302808-01)

Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG, marquée JS61 43°29'21.0"N 065°33'18.0"W
(F2006056) LF(331.6) MPO(6302835-02)

23-JUIN-2006 LNM/D. 16-JUIN-2006
Rayer le feu FIR 43°28'25.1"N 065°38'13.5"W
(F2006080) LF(318) MPO(6302883-01)

Modifier "FIR" to lire "QR" vis-à-vis la bouée charpente de tribord lumineuse rouge marquée D2 43°29'35.3"N 065°45'39.9"W
(F2006077) LF(305) MPO(6302881-01)

Porter un feu FIG 43°25'25.8"N 065°39'25.6"W
(F2006076) LF(323.91) MPO(6302871-01)

4243 - Tusket Islands to/à Cape St. Marys - Nouvelle édition - 11-OCT-2002 - NAD 1983

16-JUIN-2006 LNM/D. 05-MAI-2006
Porter une enluminure 'FIG' vis-à-vis la bouée à espar de bâbord, verte, marquée E9 43°45'11.3"N 066°05'08.0"W
(F2006069) LF(271.9) MPO(6302841-01)

Porter une enluminure 'FIG' vis-à-vis la bouée à espar de bâbord, verte, marquée E13/15 43°45'41.5"N 066°05'28.3"W
(F2006070) LF(272.135) MPO(6302842-01)

Porter une enluminure 'FIR' vis-à-vis la bouée à espar de tribord rouge, marquée E18 43°46'09.3"N 066°05'40.0"W
(F2006071) LF(272.18) MPO(6302843-01)

4275 - St. Peters Bay - Nouvelle édition - 28-JUIN-2002 - NAD 1983

16-JUIN-2006 LNM/D. 05-MARS-2004
Remplacer la hauteur libre de 30 mètres par une hauteur libre de 24 mètres 45°40'09.5"N 060°51'02.3"W
MPO(6302876-01)

4279 - Bras D'or Lake - Nouvelle édition - 28-AOÛT-1998 - NAD 1983

16-JUIN-2006 LNM/D. 18-NOV-2005
Remplacer la hauteur libre de 30 mètres par une hauteur libre de 24 mètres 45°40'17.0"N 060°51'33.0"W
MPO(6302876-02)

4335 - Strait of Canso and Approaches/et les approches - Nouvelle édition - 14-AOÛT-1998 - NAD 1983

02-JUIN-2006 LNM/D. 03-FEV-2006
Remplacer la profondeur incomplète par une profondeur de 68 brasses 45°19'21.6"N 060°33'59.4"W
MPO(6302877-01)

**PARTIE 2 – Édition 06/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

09-JUIN-2006 LNM/D. 02-JUIN-2006
Rayer la tour lumineuse et la légende 'Tr (202) 'Flame/Flamme' 45°34'56.0"N 061°20'19.0"W
MPO(6302879-01)

4335 - Guysborough Harbour - Nouvelle édition - 14-AOÛT-1998 - NAD 1983

09-JUIN-2006 LNM/D. 02-JUIN-2006
Remplacer la marque de l'isobathe '6' par une marque de l'isobathe '1' 45°23'08.2"N 060°29'07.0"W
MPO(6302878-01)

4396 - Annapolis Basin - Nouvelle édition - 16-JUIL-2004 - NAD 1983

16-JUIN-2006 LNM/D. 22-OCT-2004
Déplacer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte FIG, marquée VE5 de 44°42'54.4"N 065°34'20.8"W
à 44°42'47.6"N 065°34'42.5"W
(F2006059) LF(210.3) MPO(6302859-01)

Déplacer la bouée à espar de tribord lumineuse rouge FIR, marquée V6 de 44°37'34.6"N 065°45'03.8"W
à 44°37'35.7"N 065°45'03.2"W
(F2006060) LF(206) MPO(6302860-01)

30-JUIN-2006 LNM/D. 16-JUIN-2006
Rayer la bouée à espar de tribord rouge, marquée VC2 44°38'44.9"N 065°41'39.8"W
(F2006084) MPO(6302887-01)

Rayer la bouée à espar de tribord rouge, marquée V4 44°37'46.4"N 065°45'05.3"W
(F2006085) MPO(6302888-01)

Rayer la bouée à espar de bâbord verte, marquée VC1 44°39'14.4"N 065°41'00.3"W
(F2006086) MPO(6302889-01)

Porter une enluminure 'FIG' vis-à-vis la bouée cylindrique de bâbord, verte, marquée VE3 44°40'57.4"N 065°39'07.8"W
(F2006062) LF(209.3) MPO(6302891-01)

4396 - Digby - Nouvelle édition - 16-JUIL-2004 - NAD 1983

16-JUIN-2006 LNM/D. 22-OCT-2004
Déplacer la bouée à espar de tribord lumineuse rouge FIR, marquée V6 de 44°37'34.6"N 065°45'03.8"W
à 44°37'35.7"N 065°45'03.2"W
(F2006060) LF(206) MPO(6302860-01)

30-JUIN-2006 LNM/D. 16-JUIN-2006
Rayer la bouée à espar de tribord rouge, marquée V4 44°37'46.4"N 065°45'05.3"W
(F2006085) MPO(6302888-01)

4440 - Îles Sainte-Marie à/to Île à la Brume - Nouvelle édition - 18-JUIL-1980 - NAD 1927

02-JUIN-2006 LNM/D. 12-MAI-2006
Modifier la légende FI 2½s 144ft 17M pour lire FI 2½s 144ft 12M vis-à-vis le feu 50°18'15.4"N 059°39'24.2"W
LF(1562) MPO(6407236-01)

4448 - Port Hood - Nouvelle édition - 13-DEC-2002 - NAD 1983

30-JUIN-2006 LNM/D. 24-MARS-2006
Rayer la bouée conique de tribord rouge, marquée VK4 45°59'51.8"N 061°34'57.6"W
(G2006042) MPO(6302899-01)

Remplacer la bouée cylindrique de bâbord, verte, marquée VM3 par une bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG, marquée VM3 45°59'39.7"N 061°35'09.6"W
(G2006045) LF(882.1) MPO(6302902-01)

**PARTIE 2 – Édition 06/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

Remplacer la bouée conique de tribord rouge, marquée VK12 par une bouée à espar de tribord lumineuse rouge FIR, marquée VK12 45°59'58.2"N 061°32'32.6"W
(G2006047) LF(880.1) MPO(6302904-01)

Remplacer la bouée conique de tribord rouge, marquée VM6 par une bouée à espar cardinale Sud jaune et noire, marquée VM 46°00'23.2"N 061°33'07.6"W
(G2006049) MPO(6302906-01)

Porter une bouée à espar de tribord lumineuse rouge FIR, marquée VM4 45°59'27.5"N 061°35'34.7"W
(G2006043) LF(882.2) MPO(6302900-01)

4454 - Pointe Curlew à/to Baie Washtawouka - Nouvelle édition - 03-FEV-1978 - NAD 1927

16-JUIN-2006 LNM/D. 12-MAI-2006

Rayer la profondeur de 4 brasses PA Repd 1987 50°06'18.0"N 061°49'28.0"W
MPO(6407242-02)

Porter une profondeur de 3 brasses, 1 pied 50°06'23.9"N 061°49'28.3"W
MPO(6407242-01)

4462 - St. George's Bay - Nouvelle édition - 07-MARS-2003 - NAD 1983

30-JUIN-2006 LNM/D. 09-DEC-2005

Rayer la profondeur de 6 pieds 46°05'18.0"N 061°28'54.0"W
MPO(6302880-01)

Rayer la bouée conique de tribord rouge, marquée VK4 45°59'51.8"N 061°34'57.6"W
(G2006042) MPO(6302899-01)

Remplacer la bouée cylindrique de bâbord, verte, marquée VM3 par une bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG, marquée VM3 45°59'39.7"N 061°35'09.6"W
(G2006045) LF(882.1) MPO(6302902-01)

Porter une profondeur de 4 pieds 46°05'19.0"N 061°28'55.0"W
MPO(6302880-02)

Porter une profondeur de 60 pieds 45°42'31.3"N 061°46'33.0"W
MPO(6302880-03)

Porter une profondeur de 52 pieds 45°41'48.0"N 061°38'36.6"W
MPO(6302880-04)

Porter une profondeur de 48 pieds 45°41'27.0"N 061°39'06.0"W
MPO(6302880-05)

Porter une profondeur de 53 pieds 45°44'46.5"N 061°50'38.0"W
MPO(6302880-06)

Porter une bouée à espar de tribord lumineuse rouge FIR, marquée VM4 45°59'27.5"N 061°35'34.7"W
(G2006043) LF(882.2) MPO(6302900-01)

4468 - Île du Petit Mécatina aux/to Îles Sainte-Marie - Nouvelle édition - 12-JUIL-1985 - NAD 1927

02-JUIN-2006 LNM/D. 12-MAI-2006

Modifier la légende Fl 2½s 144ft 17M pour lire Fl 2½s 144ft 12M vis-à-vis le feu 50°18'15.4"N 059°39'24.2"W
LF(1562) MPO(6407236-01)

**PARTIE 2 – Édition 06/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

L/C4913 - Caraque Harbour, Baie de Shippegan and/et Miscou Harbour - Carte nouvelle - 07-AOÛT-1992 - NAD 1983

02-JUIN-2006 LNM/D. 29-JUIL-2005
Porter une profondeur de 0 mètre, 6 décimètres Rep(2006) 47°43'22.6"N 064°40'00.7"W
MPO(6302865-01)

4920 - Shippegan Harbour - Nouvelle édition - 29-JUIL-2005 - NAD 1983

02-JUIN-2006 LNM/D. 23-DEC-2005
Porter une profondeur de 0 mètre, 6 décimètres Rep(2006) 47°43'22.6"N 064°40'00.7"W
MPO(6302865-01)

4921 - Sainte-Thérèse-de-Gaspé - Feuille 1 - Nouvelle édition - 06-MARS-1998 - NAD 1983

16-JUIN-2006 LNM/D. 10-FEV-2006
Rayer la bouée cylindrique de bâbord lumineuse verte FI G, marquée ST1 48°24'46.8"N 064°23'25.1"W
(Q2006053) LF(1401.7) MPO(6407238-01)

Porter une bouée charpente de tribord lumineuse rouge FI R, marquée ST2 48°24'52.1"N 064°23'31.8"W
(Q2006054) LF(1401.8) MPO(6407239-01)

5070 - Satsosak Island to/à Akuliakatak Peninsula - Nouvelle édition - 25-NOV-2005 - NAD 1983

23-JUIN-2006
Remplacer la légende '026½° 2005 (15'E)' par '026½°W 2005 (15'E)' 56°30'18.0"N 061°46'48.0"W
MPO(6302895-01)

Remplacer la légende '026½° 2005 (15'E)' par '026½°W 2005 (15'E)' 56°24'15.0"N 062°01'45.0"W
MPO(6302895-02)

5070 - Voisey Bay Mine Wharf/Quai de Voisey Bay Mine- Nouvelle édition - 25-NOV-2005 - NAD 1983

23-JUIN-2006
Remplacer la légende 'Magnetic Variation 026½ 2005 (5'E) Déclinaison magnétique' par 'Magnetic Variation 026½°W 2005 (15'E) Déclinaison magnétique' 56°25'06.5"N 062°03'10.0"W
MPO(6302895-03)

5300 - Baie D'Ungava / Ungava Bay - Nouvelle édition - 28-MAI-2004 - Inconnu

23-JUIN-2006 LNM/D. 28-JAN-2005
Rayer la légende Bn 70ft vis-à-vis le réflecteur radar 58°34'58.0"N 067°59'20.0"W
MPO(6602508-02)

Rayer la légende Bn 56ft vis-à-vis le réflecteur radar 59°58'35.0"N 069°37'25.0"W
MPO(6602508-03)

6021 - Lake Muskoka - Feuille 1 - Nouvelle édition - 30-JUIL-2004 - NAD 1983

02-JUIN-2006 LNM/D. 15-JUIL-2005
Déplacer le feu FI R de 44°59'59.5"N 079°26'16.0"W
à 44°59'58.0"N 079°26'17.0"W
(D2006017) LF(1380) MPO(6602712-01)

6021 - Lake Muskoka - Feuille 2 - Nouvelle édition - 30-JUIL-2004 - NAD 1983

02-JUIN-2006 LNM/D. 15-JUIL-2005
Déplacer le feu FI R de 44°59'59.5"N 079°26'16.0"W
à 44°59'58.0"N 079°26'17.0"W
(D2006017) LF(1380) MPO(6602712-01)

**PARTIE 2 – Édition 06/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

6105 - Rainy Lake / Lac à la Pluie - Nouvelle édition - 21-JUIN-2002 - NAD 1983

30-JUIN-2006

Porter un câble sous-marin

joignant 48°47'38.0"N 092°52'20.0"W
48°47'30.0"N 092°52'23.0"W
48°47'14.5"N 092°52'19.0"W
et 48°47'11.0"N 092°52'15.0"W
MPO(6602609-01)

6110 - Redgut Bay - Nouvelle édition - 24-FEV-1989 - NAD 1927

30-JUIN-2006

Porter un câble sous-marin

LNMD. 29-SEPT-2000
joignant 48°47'38.4"N 092°52'20.0"W
48°47'30.0"N 092°52'23.0"W
48°47'22.6"N 092°52'22.0"W
48°47'14.5"N 092°52'19.0"W
48°47'12.7"N 092°52'18.0"W
48°47'12.0"N 092°52'17.0"W
et 48°47'11.4"N 092°52'15.0"W
MPO(6602609-01)

6212 - Kenora to/à Aulneau Peninsula - Feuille 2 - Nouvelle édition - 08-MARS-2002 - NAD 1983

30-JUIN-2006

Porter un câble sous-marin

LNMD. 11-MARS-2005
joignant 49°39'23.0"N 094°33'19.0"W
49°39'25.0"N 094°33'23.0"W
49°39'24.5"N 094°33'30.0"W
49°39'21.0"N 094°34'03.0"W
49°39'21.0"N 094°34'16.0"W
49°39'25.0"N 094°34'27.0"W
49°39'30.0"N 094°34'27.5"W
49°39'31.5"N 094°34'25.0"W
et 49°39'31.0"N 094°34'22.0"W
MPO(6602561-01)

6217 - Ptarmigan Bay and/et Shoal Lake - Feuille 2 - Nouvelle édition - 01-MARS-2002 - NAD 1983

30-JUIN-2006

Porter un câble sous-marin

joignant 49°39'24.5"N 094°33'30.0"W
49°39'21.0"N 094°34'03.0"W
49°39'21.0"N 094°34'16.0"W
49°39'25.0"N 094°34'27.0"W
49°39'30.0"N 094°34'27.5"W
49°39'31.5"N 094°34'25.0"W
et 49°39'31.0"N 094°34'22.0"W
MPO(6602561-02)

6258 - Montreal Point to/à Kettle Island - Carte nouvelle - 30-DEC-1988 - NAD 1983

23-JUIN-2006

Rayer la bouée à espar de bâbord verte, marquée C37

LNMD. 05-MAR-2006
53°36'52.0"N 097°56'38.5"W
(D2006041) MPO(6602677-01)

Rayer la bouée à espar de tribord rouge, marquée C38

53°36'53.0"N 097°56'43.0"W
(D2006042) MPO(6602678-01)

Remplacer la bouée à espar de bâbord verte, marquée C35 par une bouée à espar de bâbord lumineuse verte FI G, marquée C35

53°37'10.0"N 097°56'18.0"W
(D2006040) LF(1623.5) MPO(6602676-01)

**PARTIE 2 – Édition 06/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

6272 - Red Deer Point to/à North Manitou Island - Nouvelle édition - 27-MAI-2005 - Inconnu

16-JUIN-2006

Rayer	la bouée à espar de tribord rouge, marquée K24	52°24'51.0"N 100°01'12.0"W (D2006046) MPO(6602687-01)
Rayer	la bouée à espar de bâbord verte, marquée K23	52°24'37.0"N 100°00'52.0"W (D2006044) MPO(6602687-03)
Rayer	la voie recommandée	entre 52°24'15.0"N 100°01'00.0"W et 52°24'54.0"N 100°01'16.0"W MPO(6602687-07)
Remplacer	la bouée à espar de bâbord verte, marquée K17 par une bouée à espar de bâbord lumineuse verte FI G, marquée K21	52°24'14.0"N 100°01'06.0"W (D2006045) LF(1637) MPO(6602687-05)
Porter	une bouée à espar de tribord lumineuse rouge FI R, marquée K24	52°24'43.0"N 100°01'16.0"W (D2006046) LF(1637.5) MPO(6602687-02)
Porter	une bouée à espar de bâbord verte, marquée K23	52°24'30.0"N 100°01'18.0"W (D2006044) MPO(6602687-04)
Porter	une bouée à espar de bâbord verte, marquée K17	52°23'57.0"N 100°01'12.0"W (D2006043) MPO(6602687-06)
Porter	une voie recommandée	joignant 52°24'15.0"N 100°01'00.0"W 52°24'45.0"N 100°01'22.0"W et 52°24'54.0"N 100°01'16.0"W MPO(6602687-08)

6274 - Whiskey Jack Island to/à Red Deer River - Nouvelle édition - 24-JUIN-2005 - Inconnu

16-JUIN-2006

Rayer	la bouée à espar de bâbord verte, marquée J43	53°00'57.0"N 100°34'00.0"W (D2006032) MPO(6602688-01)
Rayer	la bouée à espar de bâbord verte, marquée J45	53°00'57.0"N 100°34'31.0"W (D2006033) MPO(6602684-01)
Rayer	la bouée à espar de bâbord verte, marquée J47	53°00'57.0"N 100°35'07.0"W (D2006034) MPO(6602688-01)
Rayer	la bouée à espar de bâbord verte, marquée J49	53°00'57.0"N 100°35'30.0"W (D2006035) MPO(6602689-01)
Rayer	la bouée à espar de bâbord verte, marquée J51	53°00'57.0"N 100°35'53.0"W (D2006036) MPO(6602690-01)
Rayer	la voie recommandée	entre 53°00'57.0"N 100°33'38.0"W et 53°00'57.0"N 100°37'33.0"W MPO(6602691-02)
Rayer	la bouée à espar de bâbord verte, marquée J53	53°00'57.0"N 100°36'21.0"W (D2006038) MPO(6602692-01)
Rayer	la bouée à espar de bâbord verte, marquée J55	53°00'57.0"N 100°36'50.0"W (D2006039) MPO(6602693-01)

**PARTIE 2 – Édition 06/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une bouée à espar de bâbord verte, marquée J43	53°00'40.0"N 100°34'15.0"W (D2006032) MPO(6602680-02)
Porter	une bouée à espar de bâbord verte, marquée J45	53°00'35.0"N 100°34'41.0"W (D2006033) MPO(6602684-02)
Porter	une bouée à espar de bâbord verte, marquée J47	53°00'28.0"N 100°35'11.0"W (D2006034) MPO(6602688-02)
Porter	une bouée à espar de bâbord verte, marquée J49	53°00'21.0"N 100°35'42.0"W (D2006035) MPO(6602689-02)
Porter	une bouée à espar de bâbord verte, marquée J51	53°00'09.0"N 100°36'21.0"W (D2006036) MPO(6602690-02)
Porter	une bouée à espar de tribord rouge, marquée J52	53°00'17.0"N 100°36'21.0"W (D2006037) MPO(6602691-01)
Porter	une voie recommandée	joignant 53°00'57.0"N 100°33'38.0"W 53°00'47.0"N 100°34'00.0"W 53°00'16.0"N 100°36'25.0"W 53°00'29.0"N 100°37'07.0"W et 53°00'57.0"N 100°37'33.0"W MPO(6602691-03)
Porter	une bouée à espar de bâbord verte, marquée J53	53°00'32.0"N 100°37'20.0"W (D2006038) MPO(6602692-02)
Porter	une bouée à espar de bâbord verte, marquée J55	53°00'54.0"N 100°37'42.0"W (D2006039) MPO(6602693-02)

**8007 - Halifax to/à Sable Island/Île de Sable, Including/y compris Emerald Bank/Banc d'Émeraude and/et Sable Island
Bank/Banc de l'Île de Sable- Nouvelle édition - 30-AOÛT-2002 - NAD 1983**

02-JUIN-2006		LNMD. 25-NOV-2005
ANNULE	les structures des plate-formes de Cohasset et de Panuke Une annexe graphique a été publiée. L'action préliminaire en date du 17- fév-2006 est maintenant permanente. Consulter la référence MPO(6302721) figurant dans cette édition.	43°50'00.0"N 060°40'00.0"W MPO(6302718-01)
Coller	l'annexe graphique ci-incluse Annexe graphique téléchargement – http://www.chs-shc.gc.ca/patches/8007_PA_207308.pdf	43°50'00.0"N 060°40'00.0"W MPO(6302721-02)

**PARTIE 3 – Édition 06/2006
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME**

PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATION À LA PUBLICATION DES AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, ST-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) - 2006

Page 2-66

BALISES RADAR (RACONS) CÔTE DE L'ATLANTIQUE, GOLFE ET FLEUVE SAINT-LAURENT JUSQU'À MONTRÉAL
L'EST DE L'ARCTIQUE (situées au Nunavut)

Rayer le RACON de la côte est de l'île Charles.

PARTIE 4 – Édition 06/2006
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ATL 102 — Terre-Neuve, Côtes Est et Sud, première édition, 1995 —

- Page 25 — Paragraphe 235, dernière ligne
Ajouter : Les **bouées** lumineuses de bâbord TP7 et TP9 (470.51, 470.53) et la **bouée** lumineuse de tribord TP8 (470.55) marquent le chenal, près des brise-lames, qui mène dans le havre. (N2006-09.8)
- Page 56 — Paragraphe 94, dernière ligne
Annuler la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 1/2004.
Remplacer par: Un autre appontement s'allonge au large de l'extrémité du quai public. Un **feu** (511.3), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité de l'appontement précédent. (N2006-09.9)
- Page 68 — Paragraphe 12, dernière ligne
Ajouter : À l'intérieur du havre, un petit bassin d'amarrage composé de deux appontements protégés par un brise-lames, a été construit à faible distance au SE de l'extrémité du quai public. Un **feu** (14.45), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité de l'appontement Sud. (N2006-10.0)
- Page 71 — Paragraphe 28, dernière ligne
Ajouter : Un haut-fond, couvert d'au moins 2,2 m (7 pi) d'eau, gît à quelque 0,26 mille à l'ENE du quai public le plus à l'Est, à Jersey-side; la prudence s'impose. (N2006-10.1)

ATL 103 — Terre-Neuve, Côte Sud-Ouest, première édition, 1995 —

- Page 25 — Paragraphe 197, lignes 2 et 3
Supprimer : 3,4 m (11 pi)
Remplacer par : 4,4 m (14 pi) (N2006-10.2)
- Page 62 — Paragraphe 148, ligne 4 (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 3/2006)
Supprimer : « parce que ... la carte. » (N2006-10.3)

ATL 104 — Cape North à Cape Canso (y compris Bras d'Or Lake), première édition, 2001 —

- Page 2 — Paragraphe 11, lignes 9 à 11
Supprimer : « Un **cornet** ... minutes. » (A2006-001.1)
- Page 10 — Paragraphe 62, lignes 6 et 7
Supprimer : « Un **cornet** ... du feu. » (A2006-001.2)
- Page 15 — Paragraphe 92, lignes 7 à 9
Supprimer : « Un **cornet** ... quai. » (A2006-001.3)
- Page 20 — Paragraphe 135, ligne 4
Supprimer : à sifflet (A2006-001.4)
- Page 21 — Paragraphe 138, lignes 5 à 7
Supprimer : « Un **cornet** ... l'anse. » (A2006-001.5)
- Page 28 — Supprimer le paragraphe 38. (A2006-001.6)
- Page 35 — Paragraphe 90, lignes 3 et 4
Supprimer : « Un **câble** ... Point. » (A2006-001.7)

PARTIE 4 – Édition 06/2006
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 63 — Paragraphe 71, ligne 2
Supprimer : 30
Remplacer par : 24

(A2006-001.8)

ATL 105 — Cape Canso à Cape Sable (y compris île de Sable), première édition, 2001 —

Page 24 — Paragraphe 8, lignes 1 à 3
Supprimer : « Il y a ... Island. »

(A2006-006.1)

Page 42 — Tableau « **Halifax Harbour — Alignements lumineux** », sous « Halifax Harbour, Alignement intérieur » –
dernière ligne
Supprimer : « Un **cornet** ... antérieur. »

(A2006-006.2)

Page 43 — Paragraphe 66, ligne 3 et ligne 10
Ligne 3 — Supprimer : 48
Remplacer par : 47
Ligne 10 — Supprimer : 46,9
Remplacer par : 45,6

(A2006-006.3)

Page 52 — Paragraphe 129, lignes 4 à 7
Supprimer : « Un **feu** ... Point. »

(A2006-006.4)

Page 57 — Paragraphe 8, lignes 8 à 10
Supprimer : « Deux **cornets** ... du feu. »

(A2006-006.5)

Page 68 — Paragraphe 94, lignes 10 à 12
Supprimer : « Un **cornet** ... minutes. »

(A2006-006.6)

Page 83 — Paragraphe 46, ligne 9
Supprimer : à sifflet

(A2006-006.7)

Page 84 — Paragraphe 47, dernière ligne
Ajouter : La **bouée** lumineuse de bâbord US51 (394.5) est mouillée
à 0,5 mille au SW de Port Mouton Head.

(A2006-006.8)

Page 84 — Paragraphe 49, ligne 3
Supprimer : à cloche

(A2006-006.9)

Page 85 — Paragraphe 60, lignes 8 à 10
Supprimer : « La **bouée** ... Island. »
Remplacer par : La **bouée** lumineuse cardinale Est UEF (394.01) est
mouillée à 0,7 mille au SE de Little Hope Island.

(A2006-007.0)

Page 87 — Paragraphe 77, lignes 7 à 9
Supprimer : « La **bouée** ... (carte 4240). »

(A2006-007.1)

Page 90 — Paragraphe 99, ligne 6
Supprimer : à cloche

(A2006-007.2)

Page 95 — Paragraphe 131, ligne 1
Supprimer : **balisé**

(A2006-007.3)

Page 95 — Paragraphe 136, ligne 7
Supprimer : à cloche

(A2006-007.4)

Page 95 — Paragraphe 138, ligne 6
Supprimer : à sifflet

(A2006-007.5)

Page 95 — Paragraphe 138, lignes 7 à 10
Supprimer : « Un **feu** ... **Island**. »

(A2006-007.6)

PARTIE 4 – Édition 06/2006
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

- Page 96 — Paragraphe 146, lignes 7 à 10
Supprimer : « Un **cornet** ... feu. . »
(A2006-007.7)
- Page 96 — Paragraphe 149, lignes 8 à 11
Supprimer : « Un **cornet** ... brise-lames. »
Remplacer par : Un **feu** (331.5), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité du brise-lames.
(A2006-007.8)
- ATL 106 — Gulf of Maine et baie de Fundy, première édition, 2001 —
- Page 1 — Paragraphe 5, ligne 12
Supprimer : à sifflet de tribord N2
Remplacer par : de tribord N
(A2006-012.1)
- Page 3 — Paragraphe 12, lignes 6 à 8
Supprimer : « La **bouée** ... Rock. »
Remplacer par : La **bouée** lumineuse cardinale Est NK (290.2) est mouillée à 0,3 mille à l'Est de Blonde Rock.
(A2006-012.2)
- Page 4 — Paragraphe 21, lignes 6 à 8
Supprimer : « La **bouée** ... Ledge. »
Remplacer par : La **bouée** lumineuse cardinale Sud NSA (274.2) est mouillée à 1,4 mille au Sud de Soldiers Ledge. La **bouée** lumineuse cardinale Nord NSB (274.4) est mouillée à près de 1 mille au Nord de Soldiers Ledge.
(A2206-012.3)
- Page 4 — Paragraphe 25, lignes 3 à 6
Supprimer : « Un **cornet** ... ND2 »
Remplacer par : La bouée lumineuse de mi-chenal C
(A2006-012.4)
- Page 4 — Paragraphe 27, ligne 6
Supprimer : à cloche
(A2006-012.5)
- Page 6 — Paragraphe 33, lignes 10 à 12
Supprimer : « Un **feu** ... Head. »
(A2006-012.6)
- Page 7 — Paragraphe 39, ligne 7
Supprimer : à cloche
(A2006-012.7)
- Page 7 — Paragraphe 42, ligne 1 – après « un »
Insérer : brise-lames en L et un
(A2006-012.8)
- Page 7 — Paragraphe 42, dernière ligne
Supprimer : quai
Remplacer par : brise-lames
(A2006-012.9)
- Page 7 — Paragraphe 46, lignes 1 à 4
Supprimer : « Un feu ... Passage. »
(A2006-013.0)
- Page 7 — Paragraphe 48, ligne 6
Supprimer : à cloche
(A2006-013.1)
- Page 9 — Supprimer le paragraphe 54
Remplacer par : ⁵⁴ Un **feu** (299), reposant sur une tourelle cylindrique rouge et blanche de 8,7 m de haut, est placé sur Beach Point.
(A2006-013.2)
- Page 12 — Paragraphe 72, ligne 10
Supprimer : à cloche
(A2006-013.3)
- Page 12 — Paragraphe 73, lignes 4 et 7
Supprimer : à cloche
(A2006-013.4)

PARTIE 4 – Édition 06/2006
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

- Page 14 — Paragraphe 87, ligne 7
Supprimer : à cloche (A2006-013.5)
- Page 15 — Paragraphe 91, ligne 7
Supprimer : à cloche (A2006-013.6)
- Page 15 — Paragraphe 96, ligne 3
Supprimer : à cloche (A2006-013.7)
- Page 17 — Paragraphe 106, ligne 5
Supprimer : à cloche (A2006-013.8)
- Page 18 — Paragraphe 114, ligne 5
Supprimer : à cloche (A2006-013.9)
- Page 23 — Paragraphe 22, lignes 10 à 13
Supprimer : « Un **cornet** ... milieu. » (A2006-014.0)
- Page 24 — Paragraphe 30, ligne 5
Supprimer : à cloche (A2006-014.1)
- Page 26 — Paragraphe 39, lignes 5 à 8
Supprimer : « Un **feu** ... feu. » (A2006-014.2)
- Page 31 — Paragraphe 52, ligne 8
Supprimer : à cloche (A2006-014.3)
- Page 33 — Paragraphe 74, ligne 18
Supprimer : à cloche (A2006-014.4)
- Page 34 — Paragraphe 78, lignes 5 à 7
Supprimer : « La **bouée** ... Point. » (A2006-014.5)
- Page 69 — Paragraphe 151, ligne 6
Supprimer : à cloche (A2006-014.6)
- Page 79 — Paragraphe 212, lignes 6 et 7
Supprimer : « Un **feu** ... quai. » (A2006-014.7)
- Page 83 — Après le paragraphe 11
Insérer : 11.1 **Installation de retenue des déblais de dragage. — Estacade.** — Une zone encaissée par des brise-lames sur le côté NW de St. Clair Cutoff forme une installation de retenue des déblais de dragage. L'entrée de cette zone est fermée par une estacade flottante. (A2006-014.8)
- ATL 107 — Rivière Saint-Jean, première édition, 1994 —
- Page 64 — Supprimer le paragraphe 11. (A2006-015.1)
- Page 64 — Supprimer le paragraphe 13. (A2006-015.2)
- Page 77 — Après le paragraphe 6
Insérer : 6.1 Un **pont-route**, laissant une hauteur libre de 75 pieds (23 m), traverse la rivière à faible distance au Nord de Grimross Island. (A2006-015.3)
- Page 78 — Supprimer le paragraphe 11. (A2006-015.4)

PARTIE 4 – Édition 06/2006
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ATL 110 — Fleuve Saint-Laurent — Cap Whittle/Cap Gaspé aux Escoumins et île d'Anticosti, deuxième édition, 2002 —

Page 7 — Supprimer le paragraphe 69 et le pictogramme d'avertissement qui lui est attaché. (Q2006-028.1)

ATL 111 — Fleuve Saint-Laurent — Île Verte à Québec, deuxième édition, 1999 —

Page 27 — Paragraphe 96, dernière ligne
Ajouter : De plus, un service saisonnier de **traversier** assure une liaison entre Montréal, Québec, Matane, Chandler et Cap-aux-Meules. (Q2006-031.1)

Page 27 — Attenant au paragraphe 96, ajouter le pictogramme d'avertissement. (Q2006-031.2)

Page 52 — Après le paragraphe 5
Insérer : 5.1 Un service saisonnier de navette inter-rives pour piétons relie des débarcadères situés à quelques escales sur le Saguenay. De plus, diverses croisières touristiques fréquentent le Saguenay de Tadoussac à Chicoutimi. (Q2006-030.1)

Page 52 — Attenant au paragraphe 5.1, ajouter le pictogramme d'avertissement. (Q2006-030.2)

ATL 112 — Fleuve Saint-Laurent — Cap-Rouge à Montréal et rivière Richelieu, deuxième édition, 2001 —

Page 34 — **Tableau 2.3 Quais du terminal de Contrecoeur** (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 1/2003)
Porter la correction suivante dans la colonne « **Profondeur** ».

Poste	Profondeur * Mètres
2	5,8

Page 55 — Paragraphe 27, ligne 2 (Q2006-026.1)

Supprimer : 19 m
Remplacer par : 15 m (Q2006-029.1)

ATL 121 — Labrador, Hamilton Inlet à Cape Chidley (y compris Button Islands et Gray Strait), première édition, 2004 —

Page 37 — Paragraphe 53, lignes 9 à 11 (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 5/2006)
Supprimer : « La **bouée** ...au Nord. » (N2006-10.4)

Page 43 — Paragraphe 92, lignes 3 et 4
Supprimer : « d'une roche ... (8 pi) »
Remplacer par : d'un îlot gisant à mi-chenal (N2006-10.5)

Page 43 — Paragraphe 92, ligne 6
Supprimer : la roche asséchante
Remplacer par : l'îlot (N2006-10.6)

Page 46 — Paragraphe 107, ligne 6
Supprimer : d'une future mine
Remplacer par : et le quai du camp minier de Voisey Bay (N2006-10.7)

Page 46 — Après le paragraphe 107
Insérer : 107.1 Des installations de chargement privées desservant la mine de Voisey Bay se trouve sur la côte Est de Edward's Cove. Le quai offre des profondeurs variant entre 12,7 et 13,9 m (42 et 46 pi). (N2006-10.8)

PARTIE 4 – Édition 06/2006
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

CEN 301 — Fleuve Saint-Laurent, Montréal à Kingston, première édition, 1996 —

Page 10 — Paragraphe 123, dernière ligne (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 3/2002)

Ajouter : Le canal, entre les deux jetées, a une longueur de 1 257 pieds (383 m) et offre un passage restreint, d'une largeur de 115 pieds (35 m).

(Q2006-027.1)

Page 10 — Attenant au paragraphe 123, ajouter le pictogramme d'avertissement.

(Q2006-027.2)

CEN 303 — Welland Canal et Lac Érié, première édition, 1996 —

Page 48 — Après le paragraphe 96

Insérer : 96.1 Une tour de télécommunications remarquable se dresse à 1 mille de la prise d'eau, à l'intérieur des terres. La tour, 90 m (295 pi) de haut, est munie d'un feu à éclats pour le jour et d'un feu témoin aéronef rouge pour la nuit, clignotant par groupes de 3.

(C2006-019.02)

CEN 304 — Detroit River, Lac Sainte-Claire, St. Clair River, première édition, 1996 —

Page 3 — Paragraphe 19, lignes 8 à 13

Annuler la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 12/2000.

Supprimer : « *En 1991* » jusqu'à la fin du paragraphe.

Remplacer par : *Un projet fédéral assure une profondeur de 28,5 pieds [8,6 m] dans East Outer Channel et de 22 pieds [6,7 m] dans West Outer Channel. (Voir les Avis aux Navigateurs et la plus récente édition des cartes pour les profondeurs utiles.)*

(C2006-025.01)

Page 27 — Paragraphe 101, lignes 14 à 19, tel qu'émise dans l'Édition mensuelle n° 7/2002.

Supprimer : « , de là, » jusqu'à la fin du paragraphe.

Remplacer par : *en octobre 2004-novembre 2005, 6,3 pieds [1,9 m] à Jefferson Avenue, à quelque 2 [1,7] milles en amont de l'embouchure, puis 3,2 pieds [1 m] jusqu'au pont Bridgeview Avenue; puis, en octobre 2000-novembre 2005, 0,9 pied [0,1 m] jusqu'au fond du projet, immédiatement en aval du pont Cass Avenue, à Mount Clemens. Il y a des profondeurs plus grandes dans le passage de la rivière; la connaissance des lieux est nécessaire.*

(C2006-025.02)

PARTIE 5 – Édition 06/2006
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

TERRE-NEUVE

113.09	Harbour Mille - Bouée lumineuse VM4	47 34 53.5 54 53 06	FI R	4s	Espar rouge, marquée "VM4".	Saisonnier. Carte:4831 Éd. 06/06(N06-017)
377.48	Gulnare Rock - Bouée lumineuse cardinale Est DHG	SW. de la baie Middle Dog. 49 30 34.8 54 26 38.8	Q(3) W	10s	Espar noire, jaune et noire, marquée "DHG".	Saisonnier. Carte:4862 Éd. 06/06(N06-021)

ATLANTIQUE

30 H4171	Gull Islet	Sur la barre rocheuse de l'îlot. 44 41 11.6 66 43 41.7	FI G	6s	3.4	4	Tour à claire-voie carrée verte. 9.6	Lum. 1 s; obs. 5 s. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4340 Éd. 06/06 (F06-027)
75.43	New Ireland Ledge - Bouée lumineuse SJ4	45 02 03.4 66 56 00.5	FI R	4s	Rouge, marquée "SJ4".	À longueur d'année. Carte:4124 Éd. 06/06 (F06-073)
85 H4111	Maces Bay, quai							Rayer du Livre. Carte:4116 Éd. 06/06 (F06-078)
206	Digby Pier - Bouée lumineuse V6	44 37 35.7 65 45 03.2	FI R	4s	Espar rouge, marquée "V6".	À longueur d'année. Carte:4396 Éd. 06/06 (F06-060)
209.3	Black Point - Bouée lumineuse VE3	44 40 57.4 65 39 07.8	FI G	4s	Verte, marquée "VE3".	À longueur d'année. Carte:4396 Éd. 06/06 (F06-061, 062)
210.3	Marsh Point - Bouée lumineuse VE5	Au large de la pointe. 44 42 47.6 65 34 42.5	FI G	4s	Verte, marquée "VE5".	À longueur d'année. Carte:4396 Éd. 06/06 (F06-059)
271.9	Chebogue River - Bouée lumineuse intérieure E9	43 45 11.3 66 05 08	FI G	4s	Espar verte, marquée "E9".	À longueur d'année. Carte:4243 Éd. 06/06 (F06-069)
272.135	Chebogue River - Bouée lumineuse Intérieure E13/5	43 45 41.5 66 05 28.3	FI G	4s	Espar verte, marquée "E13/5".	À longueur d'année. Carte:4243 Éd. 06/06 (F06-070)
272.18	Chebogue River - Bouée lumineuse Intérieure E18	43 46 09.3 66 05 40	FI G	4s	Espar rouge, marquée "E18".	À longueur d'année. Carte:4243 Éd. 06/06 (F06-071)

PARTIE 5 – Édition 06/2006
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
ATLANTIQUE							
278 H3819	Pinkneys Point	Extrémité de la rallonge du brise- lames. 43 42 12.7 66 03 10.5	Fl W	4s	5.0	6 3.5	Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4244 Éd. 06/06 (F06-042)
299	Pubnico Harbour	43 35 53.4 65 46 55.6	Fl R	3s	7 11.4	Lum. 1 s; obs. 2 s. À longueur d'année. Carte:4210 Éd. 06/06 (F06-044)
304.1	Robinson Ball – Bouée lumineuse D1	43 29 29.8 65 45 58.5	Fl G	4s Verte, marquée "D1".	À longueur d'année. Carte:4210 Éd. 06/06
305	Outer Island – Bouée lumineuse Nord D2	Au large de l'extrémité Nord du haut-fond, au Nord de l'île Outer. 43 29 35.3 65 45 39.9	Q R	1s Rouge, marquée "D2".	À longueur d'année. Carte:4210 Éd. 06/06 (F06-077)
318 H3786.4	Salt Rock						Rayer du Livre. Carte:4210 Éd. 06/06 (F06-080)
323.91	Pork Ledge	43 25 25.8 65 39 25.6	Fl G	4s	5 Mât cylindrique vert.	À longueur d'année. Carte:4210 Éd. 06/06 (F06-076)
331.6	Cripple Creek - Bouée lumineuse JS61	43 29 21 65 33 18	Fl G	4s Espar verte, marquée "JS61".	À longueur d'année. Carte:4241 Éd. 06/06 (F06-056)
393 H3744	Little Hope Island						Rayer du Livre. Carte:4240 Éd. 06/06 (F06-083)
629 H3514	Port Bickerton	Près de l'extrémité Ouest du promontoire Barachois. 45 05 24 61 42 01.7	Iso W	8s	20.6	12 9.2	Tour rectangulaire blanche, partie supérieure rouge. Visible de 280° à 136° par le N. et l'E. Feu de secours. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Cornets(2) – Son 3 s; sil. 3 s; son 3 s; sil. 51 s. Les cornets sont orientés à 156° et ils fonctionnent à l'unisson. Carte:4234 Éd. 06/06 (G06-050)
880.1	Dean Shoal - Bouée lumineuse VK12	Port Hood Harbour. 45 59 58.2 61 32 32.6	Fl R	4s Espar rouge, marquée "VK12".	Espar d'hiver. À longueur d'année. Carte:4448 Éd. 06/06 (G06-047)

PARTIE 5 – Édition 06/2006
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	--	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE

882.1	Henry Point - Bouée lumineuse VM3	Au large de l'île Henry. 45 59 39.7 61 35 09.6	Fl G	4s	Espar verte, marquée "VM3".	Saisonnier. Carte:4448 Éd. 06/06 (G06-045)
882.2	Henry Point - Bouée lumineuse VM4	Au large de l'île Henry. 45 59 27.5 61 35 34.7	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "VM4".	Saisonnier. Carte:4448 Éd. 06/06 (G06-043)
1401.7	Ste-Thérèse de Gaspé - Bouée lumineuse ST1							Rayer du Livre. Carte:4921 Éd. 06/06 (Q06-053)
1401.8	Ste-Thérèse de Gaspé - Bouée lumineuse ST2	48 24 52.1 64 23 31.8	Fl R	4s	Rouge, marquée "ST2".	Saisonnier. Carte:4921 Éd. 06/06 (Q06-054)
1539.4 H1890.5	Île Paul-Nadeau	Extrémité SE. de l'île. 51 10 45.5 58 27 39.9	Fl W	6s	12.8	7	Tour à claire-voie carrée, deux marques de jour rectangulaires orange. 4.9	Lum. 1 s; obs. 5 s. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4473 Éd. 06/06 (Q06-083)
1539.41 H1890.55	Île Paul-Nadeau - alignement	51 11 02.5 58 28 50.3	Iso G	2s	18.5	4	Tour à claire-voie carrée, marque de jour orange, bande verticale noire. 8.0	Visible 360°. Intensité renforcé sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
1539.42 H1890.56		044°43' 538.9m du feu antérieur.	Iso G	2s	43.6	12	Tour à claire-voie carrée, marque de jour orange, bande verticale noire. 15.5	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4473 Éd. 06/06 (Q06-084)
1539.48	Rocher Clinch - Bouée lumineuse CU2	51 10 52.2 58 29 00.8	Fl R	4s	Rouge, marquée "CU2".	Saisonnier. Carte:4473 Éd. 06/06 (Q06-095)
1539.6 H1890.6	Île Tickle - alignement	Extrémité SE. de l'île. 51 10 22.1 58 31 24.8	Iso G	2s	10.6	4	Tour à claire-voie carrée, marque de jour orange, bande verticale noire. 3.4	Visible 360°. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
1539.7 H1890.61		271°32' 624.1m du feu antérieur.	F G	37.3	13	Tour à claire-voie carrée, marque de jour orange, bande verticale noire. 6.3	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4473 Éd. 06/06 (Q06-086)
1539.9	Île Driscoll - Bouée lumineuse CU27	51 10 26.2 58 33 49.8	Fl G	4s	Verte, marquée "CU27".	Saisonnier. Carte:4473 Éd. 06/06 (Q06-096)
1539.95	Passage Saint- Augustin	Sur le nouveau quai de la Pointe à la Truite. 51 10 53 58 34 04.5	Fl Y	6s	9.2	7	Mât. 8.0	Lum. 1 s; obs. 5 s. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4473 Éd. 06/06 (Q06-087)

PARTIE 5 – Édition 06/2006
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE

1540	Rivière Saint-Augustin - Bouée lumineuse CUS2	51 12 32.3 58 35 41.4	F R	4s	Rouge, marquée "CUS2".	Saisonnier. Carte:4473 Éd. 06/06 (Q06-097)
1541	Rivière Saint-Augustin - Bouée lumineuse CUS3	51 12 31 58 35 56.3	F G	4s	Verte, marquée "CUS3".	Saisonnier. Carte:4473 Éd. 06/06 (Q06-098)
1542	Rivière Saint-Augustin - Bouée lumineuse CUS4	51 12 38.4 58 36 03.3	F R	4s	Rouge, marquée "CUS4".	Saisonnier. Carte:4473 Éd. 06/06 (Q06-099)
1542.01 H1890.77	Saint-Augustin	Près de l'embouchure de la rivière Saint- Augustin 51 13 21.2 58 38 39.2	FI Y	6s	23.5	7 Tour à claire-voie carrée. 4.8	Lum. 1 s; obs. 5 s. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4473 Éd. 06/06 (Q06-088)
1542.05	Rivière Saint-Augustin - Bouée lumineuse CUS5	51 12 43.6 58 36 14.5	F G	4s	Verte, marquée "CUS5".	Saisonnier. Carte:4473 Éd. 06/06 (Q06-100)
1542.051	Rivière Saint-Augustin - Bouée lumineuse CUS7	51 12 52.1 58 36 22.2	F G	4s	Verte, marquée "CUS7".	Saisonnier. Carte:4473 Éd. 06/06 (Q06-101)
1542.052	Rivière Saint-Augustin - Bouée lumineuse CUS9	51 13 00.1 58 36 35.9	F G	4s	Verte, marquée "CUS9".	Saisonnier. Carte:4473 Éd. 06/06 (Q06-102)
1542.053	Rivière Saint-Augustin - Bouée lumineuse CUS10	51 13 00.1 58 36 58.1	Q R	1s	Rouge, marquée "CUS10".	Saisonnier. Carte:4473 Éd. 06/06 (Q06-103)
1542.054	Rivière Saint-Augustin - Bouée lumineuse CUS11	51 12 53.4 58 37 04.6	Q G	1s	Verte, marquée "CUS11".	Saisonnier. Carte:4473 Éd. 06/06 (Q06-104)
1542.055	Rivière Saint-Augustin - Bouée lumineuse CUS13	51 12 44.2 58 37 07.3	Q G	1s	Verte, marquée "CUS13".	Saisonnier. Carte:4473 Éd. 06/06 (Q06-105)
1542.056	Rivière Saint-Augustin - Bouée lumineuse CUS14	51 12 52.2 58 37 49.6	F R	4s	Rouge, marquée "CUS14".	Saisonnier. Carte:4473 Éd. 06/06 (Q06-106)
1542.057	Rivière Saint-Augustin - Bouée lumineuse CUS15	51 13 02.2 58 37 54.8	F G	4s	Verte, marquée "CUS15".	Saisonnier. Carte:4473 Éd. 06/06 (Q06-107)
1542.058	Rivière Saint-Augustin - Bouée lumineuse CUS17	51 13 12.5 58 37 59.8	F G	4s	Verte, marquée "CUS17".	Saisonnier. Carte:4473 Éd. 06/06 (Q06-108)

PARTIE 5 – Édition 06/2006
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE

1542.059 H1890.7	Rivière Saint- Augustin - Bouée lumineuse CUS19	51 13 12.2 58 38 19.5	F G	4s	Verte, marquée "CUS19".	Saisonnier.	Carte:4473 Éd. 06/06 (Q06-109)
1542.1 H1890.7	Île Robin - alignement	Côté Sud de l'île. 51 08 59 58 33 18.4	Iso R	2s	9.6	12	Tour à claire-voie carrée, marque de jour orange, bande verticale noire. 7.8	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.	
1542.2 H1890.71		021°10' 86.2m du feu antérieur.	Iso R	2s	17.5	12	Tour à claire-voie carrée, marque de jour orange, bande verticale noire. 4.8	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.	Carte:4473 Éd. 06/06 (Q06-089)
1542.3 H1890.74	Île Inner - alignement	Côté SE. de l'île. 51 08 45.9 58 33 38	F W	7.7	15	Tour à claire-voie carrée, marque de jour orange, bande verticale noire. 4.8	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.	
1542.4 H1890.75		242°10' 155.3m du feu antérieur.	F W	22.8	15	Tour à claire-voie carrée, marque de jour orange, bande verticale noire. 9.4	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.	Carte:4473 Éd. 06/06 (Q06-090)
1542.45 H1890.65	Île Robin - alignement Est	51 09 09.8 58 32 57.3	Iso R	2s	16.8	12	Tour à claire-voie carrée, marque de jour orange, bande verticale noire. 4.8	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.	
1542.46 H1890.66		269°38' 99m du feu antérieur.	Iso R	2s	20.4	12	Tour à claire-voie carrée, marque de jour orange, bande verticale noire. 4.8	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.	Carte:4473 Éd. 06/06 (Q06-091)
1542.48	Grand Rigolet - Bouée lumineuse CU35	51 03 43.1 58 40 36.6	F G	4s	Verte, marquée "CU35".	Saisonnier.	Carte:4473 Éd. 06/06 (Q06-110)
2073 H2384	Bécancour - alignement	Berge Ouest de la rivière Bécancour. 46 22 24.1 72 26 58.4	F G	4.2	17	Tour carrée, marque de jour orange, bande verticale noire. 1.7	Visible sur l'alignement . Feu de secours. À longueur d'année.	
2074 H2384.1		230°10' 1798.5m des feux antérieurs.	F G	22.5	17	Tour à claire-voie carrée, marque de jour lattée orange, bande verticale noire. 16.9	Visible sur l'alignement. Feu de secours. À longueur d'année.	Carte:1313 Éd. 06/06 (Q06-076)
Feu de (E.I.) 2557 H44	Charles Island, extrémité Est Racon --. (C) Bande X & S							Rayer du Livre.	Carte:5450 Éd. 06/06(D05-063)

PARTIE 5 – Édition 06/2006
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu		Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	-------------------------	--	---	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE

Feu de (E.I.) 2605.01	Hudson Bay – Bouée SADO lumineuse Sud – Ouest 45158	59 00 00 94 00 00	FI(5)	Y	20s	Jaune, marquée "45158".	Entre tenue par Environnement Canada. Saisonnier.	Carte:5400 Éd. 06/06(D05-093)
-----------------------------	--	----------------------	-------	---	-----	-------	-------	-------------------------	---	----------------------------------

EAUX INTÉRIEURES

353.8	Whitney Point - Bouée lumineuse U4	Au Sud de la pointe. 44 29 14.6 75 48 10.5	FI	R	4s	Espar rouge, marquée "U4".	Saisonnier.	Carte:1436 Éd. 06/06(B06-002)
356	Channel Island - Bouée lumineuse U11	SE. de l'île. 44 26 22.1 75 51 42.9	FI	G	4s	Espar verte, marquée "U11".	Saisonnier.	Carte:1436 Éd. 06/06(B06-004)
589	Port Stanley - Feu à secteurs								Rayer du Livre.	Carte:2181 Éd. 06/06(B06-007)
875	Penetang Harbour - alignement	Sur la rive Sud du bassin Sud. 44 46 01.5 79 56 35.5	F	R	6.1	Mât cylindrique, marque de jour blanche, bande verticale orange.	Visible sur l'alignement. Saisonnier.	Carte:2218 Éd. 06/06(D05-088,097)
876		186° 117.6m du feu antérieur.	F	R	10.5	Mât cylindrique, marque de jour blanche, bande verticale orange.	Visible sur l'alignement. Saisonnier.	
1376	Monahan Point - Bouée lumineuse S237	Côté Est du chenal, entrée du canal. 44 47 55.7 79 23 32.3	FI	G	4s	Espar verte, marquée "S237".	Saisonnier.	Carte:2029 Éd. 06/06
1377	Channel Island – Bouée lumineuse S231	Au Sud de l'île. 44 49 18 79 23 31.5	FI	G	4s	Espar verte, marquée "S231".	Saisonnier.	Carte:2029 Éd. 06/06
1380	Gull Rock	44 59 58 79 26 17	FI	R	4s	4.1	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche, triangle rouge au centre.	Saisonnier.	Carte:6021 Éd. 06/06(D06-017)
1623.5	Warren Landing - Bouée lumineuse C35	À l'entrée de Warren Landing 53 37 10 97 56 18	FI	G	4s	Espar verte, marquée "C35".	Saisonnier.	Carte:6258 Éd. 06/06(D06-040)
1637	Papoose Channel - Bouée lumineuse K21	52 24 14 100 01 06	FI	G	4s	Espar verte, marquée "K21".	Saisonnier.	Carte:6272 Éd. 06/06(D06-045)

PARTIE 5 – Édition 06/2006
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

EAUX INTÉRIEURES

1637.5	Papoose Channel - Bouée lumineuse K24	52 24 43 100 01 16	F R	4s	Espar rouge, marquée "K24".	Saisonnier.	Carte:6272 Éd. 06/06(D06-046)
1662	Maurice Point	Sur une île au Sud de la pointe. 59 20 00 109 49 30	FI W	2s	12.2	4	Tour à claire-voie triangulaire, marques de jour rectangulaires orange et blanches.	Lum. 0.5 s; obs. 1.5 s. Saisonnier.	Carte:6310 Éd. 06/06(A05-003)
1687	Hay River - alignement intérieur	Côté Ouest de l'entrée de la rivière . 60 51 40.2 115 44 05.6	F R	13.4	11	Tour à claire-voie tripode, marque de jour rouge, bande verticale blanche. 12.2	Saisonnier.	
1688		183° 189m du feu antérieur.	F R	19.5	5	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rouge, bande verticale blanche. 9.5	Saisonnier.	Carte:6371 Éd. 06/06
1706	Long Island	Sur une île aux abords de l'extrémité Ouest de l'île Long. 61 43 27.7 114 56 08.7	FI W	6s	10.7	5	Tour à claire-voie tripode, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 12.2	Lum. 0.5 s; obs. 5.5 s. Réflecteur radar. Saisonnier.	Carte:6356 Éd. 06/06
2557 H44	Charles Island, extrémité Est							Rayer du Livre.	Carte:5450 Éd. 06/06(D05-063)
	Racon --. (C) Bande X & S								
2605.01	Hudson Bay – Bouée SADO lumineuse Sud – Ouest 45158	59 00 00 94 00 00	F(5) Y	20s	Jaune, marquée "45158".	Entretien par Environnement Canada. Saisonnier.	Carte:5400 Éd. 06/06(D05-093)

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur : _____ Capitaine _____

Navire (ou adresse) _____

Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et l'adresse du siège social:

Emplacement général: _____

Objet: _____

Position approx : _____ de latitude _____ de longitude

Carte utilisée pour le pointage : _____ (corrigée d'après l'Avis aux navigateurs n° _____)

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) _____

Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)

Heure (UTC) _____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

** Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.

CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de la Garde côtière canadienne, vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse suivante :

info@dfo-mpo.gc.ca

(Veuillez inclure vos adresses postale et électronique)

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de notre site Web NOTMAR, vous pouvez contacter

Theresa Kenney:
(613) 990-3016

[Administrateur de site Web](#)